



2ème APPEL À CANDIDATURES **Chemins de création**

**Résidences de création dédiées aux formes
contemporaines des arts du cirque en
Catalogne, Aragon et Midi-Pyrénées
2010-2011**

Dans le cadre du projet européen *Circ que o ! Pyrénées de cirque* un appel à candidatures est lancé pour l'action **CHEMINS DE CRÉATION, des résidences pour cinq projets de création de spectacles de cirque contemporain**. Les résidences doivent se dérouler durant la période allant d'octobre 2010 à décembre 2011.

Chemins de création est un réseau transpyrénéen de lieux de création qui se sont réunis afin de favoriser le développement de la création de cirque contemporain sur l'espace transfrontalier.

Principaux lieux de création participant à l'action :

En Catalogne: La Central del Circ, Barcelone.

En Midi-Pyrénées: La Grainerie, Balma (Toulouse).

D'autres structures font partie du réseau d'accueil:

En Midi-Pyrénées: La Fabrique, Université Toulouse Le Mirail

En Aquitaine: Harri Xuri, Louhossoa
Association Française de Cirque Adapté (AFCA), Aire-sur-
l'Adour.

Destinataires

Cet appel à candidatures s'adresse aux **artistes professionnels** qui travaillent toute forme d'expression artistique de « **cirque de création** » et répondent aux critères suivants :

- ☐ Être originaire de la zone géographique correspondant à la Catalogne, Midi-Pyrénées ou l'Aragon et, plus largement, à l'espace transfrontalier France-Espagne¹ (c'est-à-dire avoir le lieu de résidence ou le siège social de la compagnie dans cette zone).

¹ Espagne: Gipuzkoa, Navarra, Huesca, Lleida, Girona, Barcelona, Tarragona, Zaragoza, La Rioja, Bizkaia et Álava / France : Pyrénées-Atlantiques, Hautes-Pyrénées, Haute-Garonne, Ariège, Pyrénées-Orientales, Aude, Tarn, Tarn et Garonne, Gers et Landes.



- ☐ Présenter un projet artistique inédit d'un format de minimum 45 minutes, avec un calendrier de création et de production

Engagements de Chemins de Créations

- ☐ Les partenaires du réseau mettront à disposition leurs espaces pour la création.
- ☐ Le projet Circ que o ! apportera une aide financière à la coproduction. Celle-ci variera entre 5.000 € et 8.000 € (TTC) en fonction du projet, du nombre de participants et des caractéristiques de la production.
- ☐ Une convention fixera les conditions d'hébergement, d'appui technique, de durée de mise à disposition du matériel et des locaux.

Engagements de la compagnie

- ☐ La compagnie s'engage à présenter une partie de son travail dans un des lieux de résidence. Cette présentation peut avoir lieu au cours ou à la fin de la résidence.
- ☐ Si l'organisateur le souhaite, la compagnie s'engage à participer à un ou plusieurs événements du projet Circ que o !
Les événements sont : Animahu, Caravanes de Cirques, Cirque en Transhumance. Cette participation sera rémunérée sur la base du tarif décidé à la signature de la convention.
- ☐ La compagnie s'engage à participer à la dynamique du/des lieux où se réalisera la résidence : rencontres avec les différents publics (structures socioculturelles, socio-éducatives...), présentations, etc.
- ☐ La compagnie justifiera le montant de l'aide perçue au moyen d'une facture et devra aussi présenter les copies des justificatifs des dépenses effectuées avec cette aide (salaires de répétition, direction artistique et autres dépenses de la création)

Calendrier de Chemins de Création :

- ☐ Délai de présentation des candidatures (un total de 5 projets seront choisis):
 - ☐ Le 20 septembre 2010 (projets pour lesquels les résidences pourront démarrer à partir d'octobre 2010 et prévoient la première du spectacle en 2010-2011) : entre 1 et 3 projets seront choisis.
 - ☐ Le 12 janvier 2011 (projets pour lesquels les résidences pourront démarrer à partir de février 2011 et prévoient la première du spectacle au plus tard durant le premier trimestre 2012) : entre 2 et 4 projets seront choisis en fonction du nombre de projets sélectionnés en septembre.
- ☐ Sélection
Le comité de sélection se réunira début octobre 2010 et fin janvier 2011. Il est composé des 8 partenaires du projet Circ que o ! et des lieux partenaires.
- ☐ Organisation de la résidence
Une ou deux réunions de travail avec les compagnies sélectionnées seront nécessaires pour définir, d'une part le calendrier et les lieux choisis en fonction des besoins techniques et logistiques et, d'autre part, le suivi de la création qu'effectuera le comité de sélection.

Les artistes ou compagnies intéressés doivent

1. Prendre **contact par téléphone** ou par e-mail avec La Central del Circ ou La Grainerie:
-



- La Central del Circ, Juliette Beaume: creacio@lacentraldelcirc.cat / (+34) 93 597 24 41
- La Grainerie, Isabelle Gorsky: isa-gorsky@la-grainerie.net / (+33) 5 61 24 33 91

2. Envoyer par **courrier électronique** à creacio@lacentraldelcirc.cat:
- a. Le formulaire de candidature complété en espagnol, catalan ou français (à télécharger sur www.circqueo.eu ou www.lacentraldelcirc.cat)
 - b. Le parcours artistique de la compagnie et ses membres.
 - c. Tous les éléments complémentaires qui pourraient aider à la sélection (matériel visuel et audiovisuel de la compagnie et du projet artistique).

Attention: Les documents envoyés par courrier électronique ne devront pas dépasser 3MB.

3. Envoyer par **courrier postal** à La Central del Central de Circ, Caminos de Creación, Esplanada del Fòrum S/N 08019 Barcelona:
le formulaire de candidature et le parcours artistique de la compagnie (en noir et blanc et non relié).

Le comité de sélection tiendra compte de :

- ☐ La qualité artistique et l'aspect novateur du projet
- ☐ L'importance des disciplines de cirque
- ☐ Le temps dédié à la création
- ☐ La direction artistique
- ☐ La volonté d'utiliser les ressources de circ que o !*
- ☐ Les perspectives de développement du projet (gestion et diffusion postérieure de la création).
- ☐ L'adaptabilité du projet aux différents types de public du territoire transfrontalier (notamment le fait qu'il ne soit pas basé sur du texte)

*Une partie de la résidence devra obligatoirement se dérouler dans un lieu situé sur un territoire différent de celui dont est issue la compagnie.

Contact pour l'appel à candidatures :

La Central del Circ – APCC (Juliette Beaume)
Esplanada del Parc del Fòrum s/n, 08019 Barcelona
Tél.: (+34) 93 597 24 41 / creacio@lacentraldelcirc.cat
www.circqueo.eu / www.lacentraldelcirc.cat

Partenaires du projet Circ que o!

Animahu, Huesca / Association des Professionnels de Cirque de Catalogne APCC, Barcelone / Association des jongleurs de Saragosse AMZ / Ville de Jaca / La Grainerie, Balma / Le Lido, Ville de Toulouse / École de Cirque Rogelio Rivel, Barcelone / Université de Toulouse Le Mirail, Ciam.

